

# L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

## Bourse Uemoa

### La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

## Togo

### Baisse du prix du gaz butane, après une hausse record

Le prix du gaz qui connaît une hausse de près de 73% depuis le 12 août dernier sur le marché togolais, vient d'être revu à la baisse par les autorités ... • (Page 06)

## Exposition Ouidah et Héritage

### L'Ong Eco-Bénin expose "les trésors vivants" dès demain

Du 23 au 27 Août 2022, l'Organisation Non Gouvernementale Eco-Bénin en partenariat avec l'office de Tourisme ... • (Page 08)

## Services de téléphonie mobile

# Moov Africa s'implante à Glo-Djigbé dans la GDIZ

• (Page 03)



## Echanges commerciaux

• (Page 02)

# Résurrection du projet de chemin de fer Bénin-Nigéria



## Santé au Bénin

L'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA organisent la semaine de la survie de la femme et de l'enfant

Du 22 au 27 Août, la Semaine de la Survie de la Femme et de l'Enfant se déroule à travers des campagnes ... • (Page 11)

## Production d'oignons en Afrique

### Que faire pour produire plus et importer moins ?

En Afrique de l'Ouest, la production d'oignon ne représente que moins de 2% de la ... • (Page 04)

## Football

### Les Écureuils deviennent bientôt "Les Guépards du Bénin"

L'équipe nationale du Bénin ne s'appellera plus "Écureuils". Désormais, elle sera surnommée « Les Guépards ». L'annonce a été faite par le président de la Fédération ... • (Page 11)

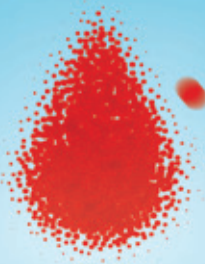
## Croissance économique en Afrique

### L'approche de la JICA et les promesses de la TICAD 8

En Afrique, face aux défis de développement sur plusieurs plans à savoir : éducation, santé, climat, numérique, économie, etc., le Japon, à travers ... • (Page 08)

**Votre sang peut sauver des vies**

Rejoignez-nous pour une opération de collecte de poches de sang.



25 & 26 Août 2022

07h30 à 14h

Orabank Ganhi,  
Face à la préfecture de Cotonou

Pour toute information, contacter le (+229) 69 98 60 60.



Echanges commerciaux

Résurrection du projet de chemin de fer Bénin-Nigéria

Le projet de voie ferrée entre le Bénin et le Nigéria renaît de ses cendres. Evoquée pour la première fois en 2017, l'initiative a refait surface récemment.



• Bidossessi WANOU

Le Bénin et le Nigéria entretiennent de fortes relations d'affaires depuis plusieurs décennies. En dépit des nombreuses récriminations, d'importants échanges ont lieu entre les deux Etats. Même dans un contexte de restriction, due à la fermeture des frontières en 2020, les exportations du Nigéria vers le Bénin ont atteint 96,2 millions de dollars. Quant au Bénin, il a commercé en exportation, à hauteur de 15,9 millions de dollars de biens à destination du Nigeria. Mieux, le Nigéria avec une population dense et en pleine croissance représente un atout majeur pour

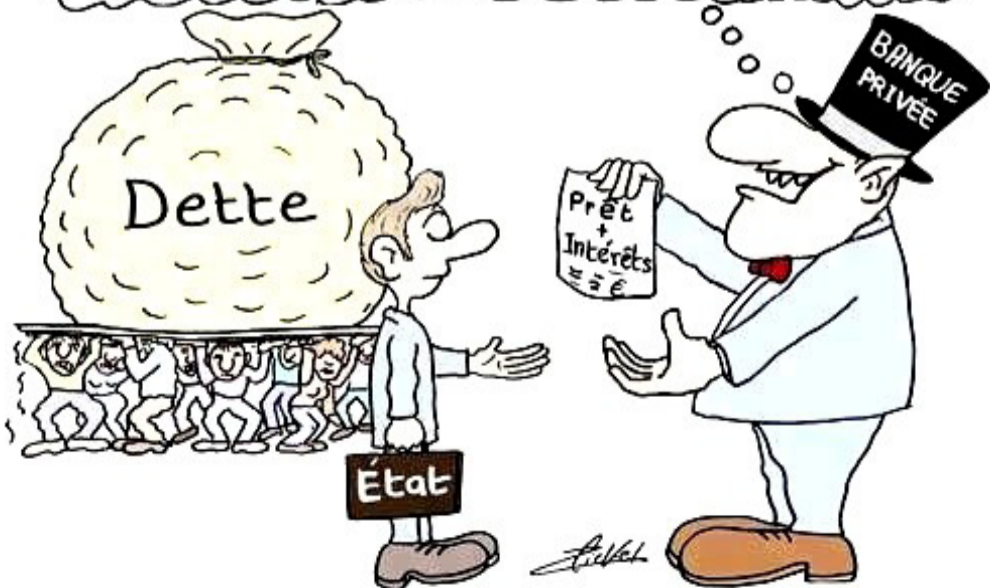
le Bénin d'où la nécessité de renforcer les relations. Ceci s'avère plus nécessaire dans un contexte de mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). On devra également signaler le plan d'interconnexion ferroviaire des Etats membres de l'Union Africaine à l'horizon 2063 dans lequel s'intègre également ce projet. Ce projet devrait permettre s'il venait à prendre vie, de densifier les échanges commerciaux entre les deux pays. Ainsi récemment, des équipes techniques se sont donné rendez-vous à Abuja au Nigéria où est remis sur tapis, ce projet de chemin de fer qui devrait relier le Bénin et le Nigéria et qui partira de Parakou (Bénin)

à Ilorin (Nigéria) en vue de la concrétisation. Les discussions ont surtout porté sur la phase de conception de l'infrastructure. Le tracé devrait s'étendre sur une distance de 234 km. Selon Samuel Dossou-Aworet, président du groupe Pétrolin, la ligne Parakou-Ilorin serait à écartement standard (Sentier de Grande Randonnée-SGR). Cette relance intervient nul doute à un moment favorable car, le Bénin développe son réseau routier et ses voies de transport. De son côté, le Nigéria investit dans nombre de projets importants. Depuis 2016, cet Etats anglophone a lancé son premier train à grande vitesse, TGV. Ce qui est une première en Afrique de l'Ouest.

Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



AUX DECIDEURS...

Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : L'Afrique malade d'elle-même. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : L'Afrique noire est mal partie. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

Tidiane Diakité dans L'Afrique malade d'elle-même abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complaît dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continuelles ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21ème siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger. Les regrets de Karim Koné.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

News : La dette du Nigéria envers la Banque Mondiale atteint plus de 13 milliards de dollars

Le Nigeria s'est endetté auprès du Groupe de la Banque mondiale (BM) à hauteur de 660 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. Au 31 décembre 2021, la dette globale du Nigéria envers l'institution était de 12,38 milliards de dollars. Selon les données financières de la BM pour l'exercice 2022, cette dette a atteint 13,04 milliards de dollars au 30 juin 2022, soit 5472 milliards de nairas. Ceci, classe le pays à la quatrième position de la liste de la BM des dix principaux emprunteurs de l'IDA, après l'Inde (19,7 milliards de dollars), le Bangladesh (18 milliards).

Services de téléphonie mobile

# Moov Africa s'implante à Glo-Djigbé dans la GDIZ

Dans sa quête d'une parfaite proximité avec sa clientèle, Moov Africa a procédé, vendredi 19 août 2022, à l'inauguration de sa nouvelle agence de Glo-Djigbé. C'est le site de la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) qui accueille ce nouveau joyau.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Au Bénin, le réseau de téléphonie Moov Africa se déploie pour offrir une meilleure expérience de téléphonie mobile et de transactions financières mobiles à ses abonnés. Réalisant les difficultés de ses abonnés de Glo-Djigbé à bénéficier plus facilement de ses services, le réseau de téléphonie mobile qui propose des offres accessibles à toutes les bourses de la population, a décidé de se rapprocher de sa clientèle avec une nouvelle agence dans la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). Établie aux couleurs du réseau GSM et à proximité de l'entrée principale du fleuron de l'industrie béninoise, la nouvelle agence de Moov Africa offre à sa clientèle une panoplie de produits et services. A en croire Grâce Alida Assaba, Cheffe de l'Agence Moov Africa de Glo-Djigbé, il s'agit entre

autres de : achats de cartes Sim, retraits de cartes Sim, recharge, réabonnement Canal+, achats des terminaux et équipements, création de compte Moov money, paiement de facture, etc. Cette nouvelle agence qui témoigne de la volonté de Moov Africa d'être plus proche de ses abonnés se veut de faciliter l'accès aux services GSM. Intervenant à l'occasion, « mon équipe et moi, nous nous engageons à nous mettre à vos dispositions pour satisfaire vos besoins. Nous nous engageons également à remonter toutes vos suggestions et critiques afin que chaque action qui soit exécutée, vous soyez fiers d'appartenir à la grande famille de Moov Africa », a rassuré la Cheffe agence, Grâce Alida Assaba. Représentant le DG Moov Africa, le Directeur commercial et clientèle de Moov Africa, Lahoussine Alaaz, a indiqué qu'en faisant partie des précurseurs qui s'installent



• Coupure de ruban à l'inauguration de l'agence

sur le site de la GDIZ, l'objectif de Moov Africa est d'accompagner les opérateurs économiques tout en contribuant au développement de la zone qui, dit-il, est « une incarnation du dé-

veloppement économique au Bénin ». C'est alors que va intervenir le Chef d'arrondissement (CA) de Tangbo, commune de Zè. « Je suis heureux d'accueillir un des joyaux de Moov

Africa dans mon arrondissement plus précisément à la GDIZ (...) Vous contribuez au développement de notre localité (...). On connaît les prouesses de Moov Africa en matière

de téléphonie mobile. Une fois encore bravo à vous », a exprimé le CA de Tangbo, Didier Anagonou. Comme lui, Emma Gagnon, responsable à Prodicom Inter et distributrice des produits de Moov Africa/Atlantique-Mono a fait savoir que les populations « n'ont plus besoin de faire des kilomètres avant de venir changer leur Sim, acheter de Sim, les terminaux, faire les dépôts et retraits. (...) C'est vraiment une satisfaction pour toute la population ». Cette agence, bien que toute nouvelle, s'affiche déjà pour certains consommateurs de services GSM rencontrés sur le site, comme la fin d'un calvaire. Moov Africa vient ainsi de réaffirmer son attachement à offrir une meilleure expérience de la téléphonie mobile à ses abonnés, et surtout, se positionne comme la toute première entreprise de téléphonie mobile à s'installer sur le site de la GDIZ.



## Baromètres Bénin

| Référentiel  |                              |  | Taux d'alphabétisation   | 52,55% | Statistiques mondiales (2015) |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
|--|------------------------------|--|--|--------|-------------------------------|-------------|--|--|----------|--------|---------|-----------------------|-----|----------|------------------|---------|------|------------------|-------|--|----------------------------------|-------|-----------|--------------------------|-------|---------------|-----------------|------|-------------------------------|---------------------------------------|-------|---------------|---------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-------|------------------------|---|-------|-------------------|-------------------------------|--------|-------------------|-----------------------------|--------|-------------------|
| Données Démographiques                               | Valeur                       | Sources  | <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Référentiel</th> </tr> <tr> <th>Economie</th> <th>Valeur</th> <th>Sources</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Croissance économique</td> <td>6,7</td> <td>BAD 2020</td> </tr> <tr> <td>Pib par habitant</td> <td>2415 \$</td> <td>2018</td> </tr> <tr> <td>Taux d'inflation</td> <td>-1,1%</td> <td>Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019</td> </tr> <tr> <td>Taux de croissance annuel du PIB</td> <td>7,2 %</td> <td>juin 2019</td> </tr> <tr> <td>Compte courant / PIB (%)</td> <td>-10,8</td> <td>Décembre 2017</td> </tr> <tr> <td>Taux de chômage</td> <td>2,1%</td> <td>Statistiques mondiales (2019)</td> </tr> <tr> <td>Ratio de la dette publique au PIB (%)</td> <td>26,2%</td> <td>Décembre 2018</td> </tr> <tr> <td>Balance commerciale</td> <td>-165 milliards de francs CFA</td> <td>Statistiques mondiales (2019)</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt des dépôts au Bénin</td> <td>6,49%</td> <td>Statistiques mondiales</td> </tr> <tr> <td>Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois</td> <td>5,76%</td> <td>Trading economics</td> </tr> <tr> <td>Bénin Production industrielle</td> <td>10,70%</td> <td>Trading economics</td> </tr> <tr> <td>Bénin Inflation alimentaire</td> <td>-6,30%</td> <td>Trading economics</td> </tr> </tbody> </table> |        |                               | Référentiel |  |  | Economie | Valeur | Sources | Croissance économique | 6,7 | BAD 2020 | Pib par habitant | 2415 \$ | 2018 | Taux d'inflation | -1,1% | Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019 | Taux de croissance annuel du PIB | 7,2 % | juin 2019 | Compte courant / PIB (%) | -10,8 | Décembre 2017 | Taux de chômage | 2,1% | Statistiques mondiales (2019) | Ratio de la dette publique au PIB (%) | 26,2% | Décembre 2018 | Balance commerciale | -165 milliards de francs CFA | Statistiques mondiales (2019) | Taux d'intérêt des dépôts au Bénin | 6,49% | Statistiques mondiales | Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois | 5,76% | Trading economics | Bénin Production industrielle | 10,70% | Trading economics | Bénin Inflation alimentaire | -6,30% | Trading economics |
| Référentiel  |                              |  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Economie   | Valeur                       | Sources  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Croissance économique                                | 6,7                          | BAD 2020   |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Pib par habitant                                     | 2415 \$                      | 2018   |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux d'inflation                                     | -1,1%                        | Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019 |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux de croissance annuel du PIB                     | 7,2 %                        | juin 2019  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Compte courant / PIB (%)                             | -10,8                        | Décembre 2017  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux de chômage                                      | 2,1%                         | Statistiques mondiales (2019)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Ratio de la dette publique au PIB (%)                | 26,2%                        | Décembre 2018  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Balance commerciale                                  | -165 milliards de francs CFA | Statistiques mondiales (2019)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux d'intérêt des dépôts au Bénin                   | 6,49%                        | Statistiques mondiales   |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois          | 5,76%                        | Trading economics  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Bénin Production industrielle                        | 10,70%                       | Trading economics  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Bénin Inflation alimentaire                          | -6,30%                       | Trading economics  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Population   | 11,49 millions d'habitants   | Statistiques mondiales (2018)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Densité de la population                             | 100,17 hbts/Km2              | Statistiques mondiales (2018)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Population de moins de 15 ans                        | 45%                          | FMI (2014)   |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Espérance de vie à la naissance                      | 61,47 ans                    | Statistiques mondiales (2015)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux d'urbanisation                                  | 44%                          | Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015 |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour | 36%                          | Statistiques mondiales (2016)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Age médian femme                                     | 18,3 ans                     | Statistiques mondiales (2015)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Age médian homme                                     | 17,5 ans                     | Statistiques mondiales (2015)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Indice de fécondité                                  | 4,9 enfants par femme        | FMI (2014)   |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux de natalité                                     | 36,40 o/∞                    | Statistiques mondiales (2018)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux de mortalité                                    | 8,21%                        | Statistiques mondiales (2015)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux d'accroissement naturel                         | 2,78%                        | Statistiques mondiales (2015)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |
| Taux de mortalité infantile                          | 55,68%                       | Statistiques mondiales (2015)  |  |        |                               |             |  |  |          |        |         |                       |     |          |                  |         |      |                  |       |  |                                  |       |           |                          |       |               |                 |      |                               |                                       |       |               |                     |                              |                               |                                    |       |                        |   |       |                   |                               |        |                   |                             |        |                   |

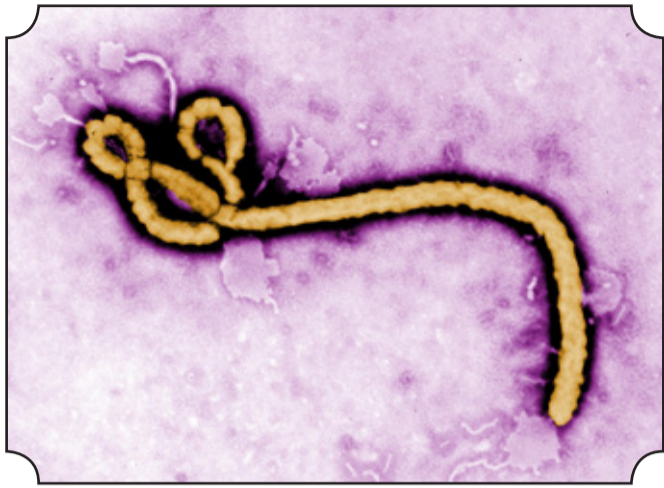
## Santé

## De nouveaux traitements contre la maladie à virus Ebola

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de publier ses premières lignes directrices sur le traitement de la maladie à virus Ebola (MVE). A cet effet, un appel a été lancé pour l'accessibilité aux traitements de la maladie.

● Falco VIGNON

De nouvelles orientations viennent compléter les lignes directrices cliniques existantes qui présentent les soins de support optimaux recommandés pour les patients Ebola et couvrent notamment les tests à administrer, la prise en charge de la douleur, l'alimentation des patients et la gestion des co-infections ainsi que les moyens d'optimiser le rétablissement. À l'issue d'une revue systématique et d'une méta-analyse d'essais cliniques randomisés de différents traitements, l'OMS émet une recommandation forte pour deux traitements par anticorps monoclonaux, le mAb114 (Ansuvimab, Ebanga) et le REGN-EB3 (Inmazeb). L'OMS appelle parallèlement le monde à renforcer l'accès à ces médicaments vitaux. Le Dr Richard Kojan, co-président du groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices a déclaré que comme pour les autres maladies infectieuses, la rapidité de réaction est déterminante et il ne faut surtout pas hésiter à consulter le plus vite possible pour bénéficier des meilleurs soins



disponibles. Ainsi, il souligne que les lignes directrices constituent un outil essentiel pour combattre Ebola. « Il montre aux communautés, aux soignants et aux patients que des médicaments efficaces existent maintenant pour traiter cette maladie potentiellement mortelle. Désormais, les personnes infectées par le virus Ebola auront de meilleures chances de rétablissement si elles sollicitent des soins au plus tôt », a-t-il martelé. Élaborées suivant les normes et les méthodes OMS pour les lignes directrices et publiées simultanément en anglais et en français, ces lignes directrices seront utiles aux soignants qui s'occupent de patients infectés par le virus Ebola, mais aussi aux responsables

chargés de la préparation et de la riposte aux épidémies. Les essais cliniques ont été menés pendant des flambées épidémiques de MVE (notamment en République démocratique du Congo pour le plus vaste d'entre eux), ce qui montre qu'il est possible de travailler dans la plus grande rigueur scientifique même dans les contextes les plus difficiles. Le document contient également une recommandation sur les traitements qui ne doivent pas être utilisés pour cette indication, notamment le ZMapp et le remdesivir. Toutes ces recommandations valent uniquement pour la maladie à virus Ebola causée par le virus Ebola (EBOV, ebola-virus Zaïre).

## Des traitements déjà expérimentés

Les deux traitements recommandés ont fait la preuve de leur efficacité et doivent donc être utilisés pour tous les patients qui ont eu des résultats positifs confirmés pour le virus Ebola, y compris les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes, les enfants et les nouveau-nés dont la mère a eu des résultats de test confirmés pour Ebola dans les sept jours suivant l'accouchement. Les anticorps monoclonaux neutralisants recommandés doivent être administrés aux patients le plus tôt possible après confirmation du diagnostic en laboratoire. Selon le Dr Robert Fowler de l'Université de Toronto, coprésident du groupe d'élaboration des lignes directrices, les progrès accomplis ces dix dernières années en matière de soins de support et de traitements ont révolutionné la prise en charge de la MVE. « Dans le passé, Ebola était considérée comme une maladie presque systématiquement mortelle. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Lorsqu'ils bénéficient des meilleurs soins de support et d'un

traitement par anticorps monoclonaux (MAb114 ou REGN-EB3), la grande majorité des patients se rétablissent désormais », a-t-il détaillé. Pour sa part, la Dre Janet Diaz, qui dirige l'unité de prise en charge clinique au Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire souligne que la bonne application des règles essentielles, y compris le diagnostic précoce et la fourniture de soins de support, couplée à l'évaluation des nouveaux traitements dans le cadre d'essais cliniques, a transformé ce qu'il est possible de faire pendant une épidémie d'Ebola. Elle poursuit : « nous avons accompli des progrès formidables s'agissant de la qualité et de la sécurité des soins cliniques assurés pendant les épidémies de maladie à virus Ebola. Grâce à ces avancées, nous avons pu élaborer de nouvelles normes de soins pour les patients, mais il reste prioritaire d'assurer un accès rapide à ces interventions vitales ».

L'accès à ces deux traitements reste difficile, en particulier dans les régions défavorisées. Or, ces médicaments doivent être dispo-

nibles là où les patients en ont le plus besoin, c'est-à-dire dans les régions où sévit actuellement une épidémie ou dans celles où la menace d'une flambée est forte ou très forte. L'OMS se tient prête à apporter son soutien aux pays, aux fabricants et aux partenaires afin d'améliorer l'accès à ces traitements et de soutenir les efforts nationaux et mondiaux pour améliorer l'accessibilité financière des bio-médicaments et des produits bio-thérapeutiques similaires correspondants. Elle a publié une première invitation aux fabricants de traitements contre la MVE à transmettre leurs médicaments pour évaluation par l'unité Préqualification de l'OMS, une étape déterminante pour améliorer l'accès aux médicaments pour les communautés et les pays touchés par la maladie. Notons que la MVE est une maladie grave, trop souvent mortelle, causée par le virus Ebola. Les précédentes épidémies et ripostes ont montré qu'un diagnostic et un traitement précoces assortis de soins de support optimisés (fluides et réplétion électrolytique, traitement symptomatique) améliorent grandement la survie.

## Production d'oignons en Afrique

## Que faire pour produire plus et importer moins ?

En Afrique de l'Ouest, la production d'oignon ne représente que moins de 2% de la production mondiale. Le Nigeria, le Niger, le Sénégal et le Burkina Faso sont considérés comme de grands producteurs de la région. Mais que faire lorsque les pays recourent à l'importation pour combler le vide de la production locale ?

● Issa SIKITI DA SILVA

Cependant, selon le Réseau National des Chambres d'agriculture du Niger, seuls le Niger et le Burkina Faso (et le Mali dans le cas des échalotes) produisent des quantités qui excèdent la demande intérieure.

Si près de 90% de la production nigérienne est exportée, le Nigeria, lui, est obligé d'importer de grandes quantités à cause de la taille énorme de sa population. Sa production, bien qu'elle soit presque entièrement consommée localement, ne suffit toujours pas pour servir tout le monde.

Le Nigeria importe 1,1 million de tonnes d'oignons chaque année, bien qu'il soit le deuxième produc-



teur d'oignons d'Afrique après l'Égypte, selon les chiffres de l'Observatoire régional de la filière oignon en Afrique de l'Ouest et du Centre.

En 2020, le Nigeria a im-

porté des oignons pour une valeur de 3,22 millions USD, et vendu à l'extérieur des oignons évalués à 133 000 USD seulement, selon les chiffres de l'OEC.

Et pourtant, selon le pré-

sident de l'Observatoire régional de la filière oignon en Afrique de l'Ouest et du Centre, cité par les médias nigériens, ce géant économique africain pourrait générer jusqu'à 420 millions USD chaque année s'il était

capable de maximiser son plein potentiel de production d'oignons.

## Investissement massifs

Plusieurs experts citent des problèmes tels que le manque de soutien de l'État nigérien aux cultivateurs d'oignons, les difficultés liées au stockage, des pertes, des maladies diverses et insectes nuisibles qui attaquent les plantes.

« Le manque d'installations et de techniques de stockage modernes conduit à la vente précipitée des produits récoltés à des prix ridiculement bas, juste pour éviter la détérioration », explique le site InfoGuide Nigeria.

« Il n'y a pas eu de système de crédit important pour

les producteurs d'oignons dans le pays. Ces agriculteurs manquent de soutien en termes d'acquisition de terres, de capital de démarrage, d'engrais subventionnés et de produits chimiques de lutte contre les mauvaises herbes », ajoute InfoGuide Nigeria. Un autre pays africain qui produit des oignons mais qui en importe massivement est le Kenya où, selon la FAO, la moitié des oignons rouges vendus dans les marchés kenyans sont cultivés en Tanzanie.

Cette année, la sécheresse qui sévit durement dans cette partie du continent a détruit plusieurs champs d'oignons, provoquant des pertes énormes en revenus pour de nombreux agriculteurs.

## Communications électroniques

## L'Arcep Bénin fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques. Lire la décision.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 29 JUIL 2022

DECISION N° 2022-0248 / ARCEP/PT/SE/GU fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

#### LE CONSEIL DE RÉGULATION,

- Vu la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021 ;
- Vu le décret n° 2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- Vu le décret n° 2021-062 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-082 du 03 mars 2021 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-051 du 03 février 2021 fixant les valeurs limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques et les modalités de contrôle et d'inspection des équipements et installations radioélectriques ;
- Vu l'arrêté année 2021 n°17/MND/MS/MC/DD/MDGL/DC/SGM/CTJ/CJ/SA/017SGG2021 du 16 décembre 2021 portant conditions d'implantation, de transfert et de modification des stations radioélectriques en République du Bénin ;
- Vu la communication n°022 /ARCEP/SE/DAR/SP/2022 du 29 juillet 2022 ;

Après avoir délibéré en sa session du 29 juillet 2022 ;

#### DECIDE :

#### CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

##### Article 1<sup>er</sup> : Objet

La présente décision fixe les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

##### Article 2 : Installation des sites radioélectriques

Les sites radioélectriques peuvent être installés au sol ou sur les points hauts (toits d'immeubles, châteaux d'eau, etc.).

#### CHAPITRE II : DES PERIMETRES ET MESURES DE SECURITE

##### Article 3 : Périmètre de sécurité des sites radioélectriques

La distance minimale qui sépare l'axe principal du pylône d'une propriété immédiate, habitée ou non, est fixée comme suit :

- un rayon de 10 mètres pour les pylônes implantés au sol jusqu'à une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2) ;
- un rayon de 8,5 mètres pour les pylônes implantés sur les points hauts dépassant une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2).

##### Article 4 : Clôture de sécurité des sites radioélectriques

Une clôture de sécurité est érigée autour des sites radioélectriques pour protéger le public de toute exposition aux rayonnements et d'accidents liés aux chutes éventuelles d'équipements installés sur les pylônes.

La clôture de sécurité tient compte de la distance minimale fixée à l'article 3 de la présente décision.

Les opérateurs de réseaux mobiles veillent à ce que les polices d'assurance souscrites au titre de leur licence ou autorisation couvrent les installations et équipements des sites radioélectriques.

#### CHAPITRE III : DU CAMOUFLAGE DES SITES RADIOELECTRIQUES

##### Article 5 : Zones de camouflage

Le camouflage est exigé pour tout site radioélectrique implanté dans les zones urbaines des communes à statut particulier et intermédiaires.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa précédent, l'Autorité de Régulation peut exiger le camouflage dans certaines zones spécifiques définies en raison de leurs caractères touristique et stratégique. La liste des zones définies est mise à jour annuellement par l'Autorité de Régulation.

##### Article 6 : Critères de choix du type de camouflage

Le choix du type de camouflage des sites doit respecter l'intégrité visuelle (fond, forme, couleur, éclat, etc.) des bâtiments, des infrastructures et des paysages.

##### Article 7 : Validation du type de camouflage

Les types de camouflage à déployer sont préalablement soumis à l'appréciation de l'ARCEP BENIN dans le cadre de la demande de validation des sites. La description, les caractéristiques et le schéma synoptique du camouflage sont constitutifs du dossier de demande de validation de sites radioélectriques.

#### CHAPITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

##### Article 8 : Mise en conformité

En ce qui concerne les périmètres de sécurité, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de trois (03) ans pour la mise en conformité de leurs sites radioélectriques existant avant l'entrée en vigueur de la présente décision.

A cet effet, ils soumettent à l'Autorité de Régulation un plan de mise en conformité de leurs sites radioélectriques qui court au plus tard à partir de janvier 2023.

En ce qui concerne le camouflage, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de deux (02) ans, conformément à une planification annuelle de déploiement de camouflage dans les zones précisées à l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 qui tient compte des programmes de déploiement des villes.

##### Article 9 : Sanctions

Le non-respect des dispositions de la présente décision est passible de sanctions conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

##### Article 10 : Entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes décisions antérieures contraires. Elle prend effet à compter de sa date de signature et est publiée partout où besoin sera.

Ont siégé :

Mesdames :

Carrelle TOHO

Fanta SANGARE BOURAIMA

Esther GANDJI

Messieurs :

Flavien BACHABI

Goundé Désiré ADADJA

#### AMPLIATIONS

|            |    |
|------------|----|
| Original   | 1  |
| MND        | 1  |
| Opérateurs | 3  |
| FAI        | 17 |

Le Président,  
Flavien BACHABI

## Institution internationale

### Simon Stiell nommé nouveau Secrétaire exécutif de la CCNUCC

Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a nommé Simon Stiell comme nouveau Secrétaire exécutif du Secrétariat des Nations unies sur les changements climatiques basé à Bonn, en Allemagne. Cette nomination a été approuvée par le Bureau de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). De mars 2013 à juin 2022, Simon Stiell a été ministre de premier plan au sein du gouvernement de la Grenade, où il a occupé les fonctions de ministre de la résilience climatique et de l'environnement pendant cinq ans. Il a également été ministre de l'éducation et du développement des ressources humaines, ministre d'État chargé du développement des ressources humaines et de l'environnement, et ministre au sein du ministère de l'agriculture, des terres, des forêts, de la pêche et de l'environnement. M. Stiell a été membre de la Chambre haute du Parlement de la Grenade, le Sénat, où il a occupé le poste de leader des affaires du gouvernement pendant toute cette période. Avant son retour à la Grenade, Simon Stiell



a mené une carrière réussie de quatorze ans dans le secteur de la technologie, occupant des postes de direction dans un certain nombre d'entreprises leaders du secteur, qu'il s'agisse de jeunes pousses technologiques basées dans la Silicon Valley ou de grandes sociétés telles que Nokia et G.E.C. Ingénieur de formation, il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'université de Westminster, au Royaume-Uni.

#### À propos de la CCNUCC

Avec 197 parties, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) compte une adhésion quasi universelle et est le traité parent de l'Accord de Paris sur les changements climatiques de 2015. L'objectif principal de l'Accord

de Paris est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale au cours de ce siècle bien en deçà de 2 degrés Celsius et de stimuler les efforts visant à limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. La CCNUCC est également le traité parent du protocole de Kyoto de 1997. L'objectif ultime de tous les accords conclus dans le cadre de la CCNUCC est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique, dans un délai qui permette aux écosystèmes de s'adapter naturellement et qui favorise le développement durable.

Financial Afrik

## Togo

### Baisse du prix du gaz butane, après une hausse record

Le prix du gaz qui connaît une hausse de près de 73% depuis le 12 août dernier sur le marché togolais, vient d'être revu à la baisse par les autorités togolaises. A compter de ce vendredi 19 août 2022, le kilogramme qui était livré à 892F le kilogramme revient à 790 FCFA aux consommateurs. Précisément, la bonbonne de 6 kg passe de 5352 à 4740 FCFA et celle de 12,5 kg, de 11150 FCFA à 9875 FCFA grâce à une subvention gouvernementale de 102 FCFA sur le kg. Selon une note du ministre chargé du commerce, ce réajustement des prix fait suite aux consultations entre le gouvernement et les importateurs de gaz et tient compte de la nécessité de poursuivre la protection du pouvoir d'achat des populations.

« Dans un contexte de contraintes budgétaires fortes couplées à la hausse

**Communiqué**

Suite aux consultations menées par le gouvernement avec les importateurs de gaz et tenant compte de la nécessité de poursuivre la protection du pouvoir d'achat des populations, les prix de vente du gaz butane sont fixés comme suit.

| Prix au kilo | Sans subvention | Subvention | Avec subvention |
|--------------|-----------------|------------|-----------------|
| 1 Kg         | 892             | 102        | 790             |
| 6 Kg         | 5 352           | 612        | 4 740           |
| 12,5 Kg      | 11 150          | 1 275      | 9 875           |

Dans un contexte de contraintes budgétaires fortes couplées à la hausse des cours, le gouvernement maintient un niveau de subvention visant à soulager les populations.

Il invite l'ensemble des acteurs à faire preuve de patriotisme et indique que la surveillance sera renforcée dans les points de vente afin de s'assurer que les vendeurs ne se livrent pas à la spéculation.

Le gouvernement reste mobilisé pour protéger le pouvoir d'achat des populations face aux crises multiples.

Fait à Lomé, le 18 août 2022

**Kodjo ADEDEZE**  
Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale

des cours, le gouvernement maintient un niveau de subvention visant à soulager les populations», indique le ministre en charge du commerce, Kodjo Adedze, qui informe également de « la surveillance renforcée dans les points de vente afin de

s'assurer que les vendeurs ne se livrent pas à la spéculation ». En rappel, avant la spéculation, les bouteilles de 6 et 12,5kg étaient distribuées respectivement à 3120 et 6500 FCFA.

Togo First

## Togo

### 249 millions \$ mobilisés pour la construction des nouvelles infrastructures dans la PIA



En vue de moderniser le pays et renforcer la création d'emplois, les autorités togolaises ont lancé plusieurs initiatives. Avec l'accompagnement de partenaires extérieurs, le gouvernement met en place, depuis quelques années, des unités de transformation dans plusieurs domaines. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), au Togo, bénéficiera de la construction de nouvelles infrastructures. 248,9 millions de dollars ont été mobilisés à cet effet, a-t-on appris dans un communi-

qué de presse publié par la Banque Africaine d'Export-Import (Afreximbank). Ce financement est issu d'un accord entre Afreximbank, Ecobank, BIA Togo, Groupe Attijariwafa Bank et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Dénommée « Plateform Industrial Adétikopé SAS », elle couvre un total de 400 hectares de superficie et créera plus de 35 000 emplois directs et indirects. Son objectif est de « promouvoir l'attractivité et d'attirer des investisseurs pour développer des activités industrielles et multisectorielles, notamment la transformation de produits agricoles (coton, soja, noix de cajou, etc.) et l'exploitation minière locale ». « Dans sa phase 1, le projet prévoit une zone industrielle, une zone logistique, un centre commercial et résidentiel et une infrastructure de classe mondiale. Il développera également en phase 2 des industries de transformation agricole (noix de cajou, ananas, maïs, mangue, sésame) et des infrastructures modernes », précise la note d'information. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement 2020-2025. Cette feuille de route vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix, dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie, et moderniser le pays et renforcer ses structures. Le Togo entend implanter des chaînes de valeurs selon des normes internationales dans la PIA afin de rendre, à terme, les industries togolaises plus compétitives sur le marché mondial. Notons que plusieurs unités de transformation dans plusieurs domaines sont déjà opérationnelles dans le pays depuis le lancement de la Plateforme, le 6 juin 2021

## Transport en 2021

### Les aéroports africains ont enregistré 115 millions de passagers et 2,15 millions de tonnes de fret

2021, marquée la réouverture des frontières et l'annulation de diverses restrictions aux voyages, a surtout été une année favorable pour le trafic aérien, tant pour les passagers que pour fret. Le gap creusé dans le trafic continental depuis l'apparition de la Covid-19 s'est en partie comblé. Dans une série de tweet publiés en début de mois, la branche africaine du Conseil internationale des aéroports (ACI-Afrique) a livré les tendances relatives à l'évolution du trafic pour le fret et le transport de passagers au titre de l'année 2021. Les statistiques concernant les flux de passagers indiquent que 115 millions de voyageurs ont été enregistrés dans l'ensemble des aéroports du continent. Ce volume traduit une hausse de 49,4% comparé au débit d'activité de 2020, et est porté entre autres par la réouverture des frontières et la levée de plusieurs mesures de restriction anti-covid. Il correspond néanmoins à une part assez faible du trafic mondial, soit 2,5%. La répartition des flux montre que 10 aéroports de 6 pays concentrent plus de 50% du trafic. Un Top 10 dominé par les aéroports internationaux du Caire (11,35 millions de passagers), OR Tambo de Johannesburg (8,2 millions), Murtala Muhammed de Lagos (5,69 millions), Nnamdi Azikiwe d'Abuja (5,41 millions) et Hurgada d'Egypte (4,91 millions). Suivent ceux de Cape Town (4,76 millions), d'Addis-Abeba Bole (4,58 millions), de Sharm el Sheikh d'Egypte (4,56 millions), Mohammed V de Casablanca (4,15 millions) et Jomo Kenyatta du Kenya (3,97 millions). Pour ce qui est du fret aérien, 2,15 millions de tonnes métriques de marchandises ont transité par les aéroports africains en 2021. Un chiffre en hausse de 11,6% par rapport à 2020, mais qui ne représente qu'une infime proportion du fret mondial, soit environ 1,7%. Les flux de marchandises intra-africains équivalent à moins de 5% des volumes ayant transité par les aéroports du continent, alors que 78,14% du trafic global a été traité dans 10 aéroports appartenant à 9 pays. Le Top 10 des aéroports ayant enregistré les plus gros volumes en 2021 place en tête de liste l'aéroport international Jomo Kenyatta du Kenya (364 204 tonnes), suivi de ceux du Caire (333 536 t), OR Tambo (304 018 t), Addis-Abeba Bole (226 417 t), Murtala Muhammed (204 649 t), d'Entebbe (65 115 t), Mohammed V (64 373 t), Kotoka d'Accra (46 699 t), Blaise Diagne de Dakar (37 225 t) et de Cape Town (32 738 t).



## Industrie

### Huawei annonce ses résultats commerciaux pour le premier semestre 2022

Huawei a annoncé aujourd'hui ses résultats commerciaux pour le premier semestre 2022. Les performances globales sont conformes aux prévisions. Au premier semestre 2022, Huawei a généré des recettes d'un montant de 301,6 milliards de yuans, avec une marge bénéficiaire nette de 5,0 %. La contribution du Carrier BG s'élève à 142,7 milliards de yuans, celle de l'Enterprise BG à 54,7 milliards de yuans et celle du Device BG à 101,3 milliards de yuans. « Alors que notre activité liée aux appareils a été fortement touchée, notre activité liée aux infrastructures TIC a maintenu une croissance régulière », a déclaré M. Ken Hu, qui assure la présidence tournante de Huawei. « À l'avenir, nous exploiterons les tendances en matière de numérisation et de décarbonisation pour continuer à créer de la valeur pour nos clients et partenaires, et garantir un développement de qualité. » [1] Les données financières publiées ici constituent des chiffres non audités établis conformément aux normes internationales d'information financière; taux de change à la fin du mois de juin 2022: 1 USD = 6,6967 CNY (source : agences externes)

Ecofin du 21 Août 2022

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| <b>BRVM 10</b>     | <b>163,17</b> |
| Variation Jour     | ↑ 0,18 %      |
| Variation annuelle | ↑ 6,29 %      |



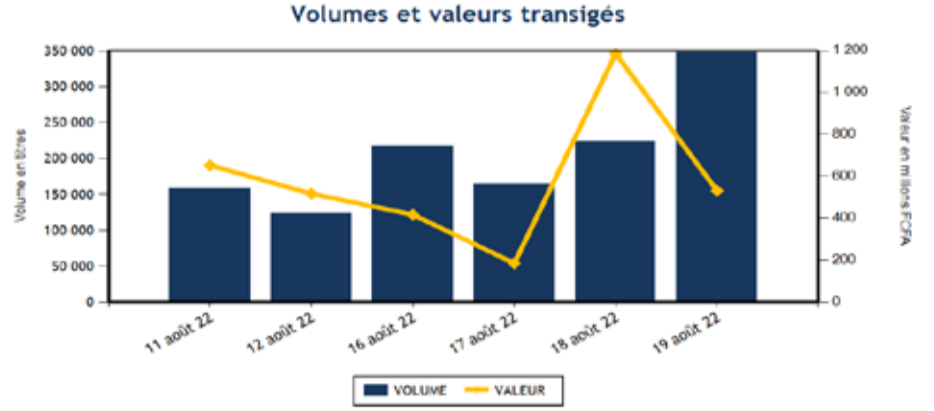
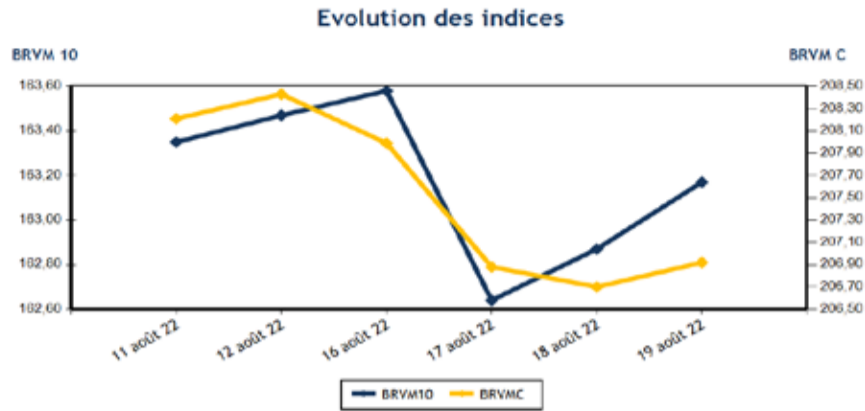
## BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 158

vendredi 19 août 2022

Site : www.brvm.org

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| <b>BRVM Composite</b> | <b>206,92</b> |
| Variation Jour        | ↑ 0,11 %      |
| Variation annuelle    | ↑ 2,29 %      |



| Actions   | Niveau            | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 6 228 781 035 086 | 0,11 %     |
| Volume échangé (Actions & Droits)                 | 298 001           | 38,05 %    |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)        | 388 232 194       | -64,89 %   |
| Nombre de titres transigés                        | 40                | -6,98 %    |
| Nombre de titres en hausse                        | 17                | 0,00 %     |
| Nombre de titres en baisse                        | 14                | 27,27 %    |
| Nombre de titres inchangés                        | 9                 | -40,00 %   |

**PLUS FORTES HAUSSES**

| Titres           | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|------------------|-------|------------|----------------|
| SETAO CI (STAC)  | 1 400 | 6,87 %     | 91,78 %        |
| SITAB CI (STBC)  | 5 700 | 6,54 %     | -7,77 %        |
| NESTLE CI (NTLC) | 6 725 | 5,08 %     | 46,04 %        |
| SICOR CI (SICC)  | 5 595 | 4,97 %     | 9,28 %         |
| UNIWAX CI (UNXC) | 1 300 | 3,17 %     | -35,00 %       |

**INDICES SECTORIELS**

| Base = 100 au 14 juin 1999     | Nombre de sociétés | Valeur   | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume  | Valeur      | PER moyen |
|--------------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE               | 12                 | 104,95   | 1,98 %     | -4,69 %        | 12 505  | 59 062 975  | 26,31     |
| BRVM - SERVICES PUBLICS        | 4                  | 474,08   | -0,10 %    | 5,62 %         | 11 068  | 112 066 535 | 9,28      |
| BRVM - FINANCES                | 15                 | 78,08    | -0,03 %    | 1,23 %         | 249 709 | 94 367 394  | 7,50      |
| BRVM - TRANSPORT               | 2                  | 438,36   | 0,00 %     | -29,54 %       | 413     | 725 590     | 7,03      |
| BRVM - AGRICULTURE             | 5                  | 320,35   | -0,13 %    | 31,66 %        | 11 915  | 96 126 750  | 5,95      |
| BRVM - DISTRIBUTION            | 7                  | 372,86   | -0,71 %    | -8,48 %        | 11 728  | 24 957 360  | 28,76     |
| BRVM - AUTRES SECTEURS         | 1                  | 1 727,43 | 6,87 %     | 91,78 %        | 663     | 925 590     | 16,81     |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | -                  | -        | -          | -              | -       | -           | -         |

| Indicateurs                         | 1er et 2è Comp.  | BRVM PC |
|-------------------------------------|------------------|---------|
| PER moyen du marché                 | 8,14             |         |
| Taux de rendement moyen du marché   | 6,89             |         |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 8,26             |         |
| Nombre de sociétés cotées           | 46               |         |
| Nombre de lignes obligataires       | 102              |         |
| Volume moyen annuel par séance      | 1 119 803,00     |         |
| Valeur moyenne annuelle par séance  | 1 505 825 022,37 |         |

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

| Obligations                     | Niveau            | Evol. Jour |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 8 071 039 743 360 | -0,04 %    |
| Volume échangé                  | 49 180            | 514,06 %   |
| Valeur transigée (FCFA)         | 143 546 760       | 78,37 %    |
| Nombre de titres transigés      | 4                 | 33,33 %    |
| Nombre de titres en hausse      | 0                 | -100,00 %  |
| Nombre de titres en baisse      | 1                 |            |
| Nombre de titres inchangés      | 3                 | 50,00 %    |

**PLUS FORTES BAISES**

| Titres                              | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-------------------------------------|-------|------------|----------------|
| VIVO ENERGY CI (SHEC)               | 850   | -5,03 %    | -1,16 %        |
| SMB CI (SMBC)                       | 6 800 | -2,86 %    | -1,45 %        |
| SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC) | 4 305 | -2,16 %    | 8,03 %         |
| BANK OF AFRICA CI (BOAC)            | 4 600 | -2,13 %    | -21,43 %       |
| CIE CI (CIEC)                       | 2 150 | -1,83 %    | 13,46 %        |

| Indicateurs                      | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Ratio moyen de liquidité         | 8,57            |         |
| Ratio moyen de satisfaction      | 10,19           |         |
| Ratio moyen de tendance          | 118,92          |         |
| Ratio moyen de couverture        | 84,09           |         |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,03            |         |
| Prime de risque du marché        | 6,38            |         |
| Nombre de SGI participantes      | 30              |         |

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
 uca@ucasgi.com  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
 www.ucasgi.com

**SGI BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
 contact@agi-agi.com  
 +229 21318733  
 +229 21316065

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
 sgibfs@biic-financialservices.com

## Santé, climat et croissance économique en Afrique

## L'approche de la JICA et les promesses de la TICAD 8

En Afrique, face aux défis de développement sur plusieurs plans à savoir : éducation, santé, climat, numérique, économie, etc., le Japon, à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) s'investit, chaque année pour une meilleure sécurité humaine. A quelques jours de la 8ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), Hiroyuki Yakushi, Directeur senior à la JICA, revient ici sur les efforts de la JICA depuis sa mise en place ainsi que les attentes du rendez-vous de Tunisie (TICAD 8) qui est la 2ème, en Afrique, après celle de Kenya en 2016. Interview.

**L**a JICA déploie une coopération en Afrique depuis de nombreuses années. Comment cette expérience a-t-elle contribué à la réponse du continent face à la pandémie de COVID-19 ?

De nombreux exemples montrent à quel point les longues années de coopération de la JICA ont contribué à répondre aux besoins émergents pendant la pandémie de COVID-19. Par exemple, la JICA coopère depuis près de 40 ans avec l'Institut Noguchi pour la recherche médicale au Ghana (NMIMR pour Noguchi Memorial Institute for Medical Research). Le NMIMR a été très actif dans la recherche sur les mesures de lutte contre les maladies infectieuses, y compris durant les épidémies d'Ebola. Fort de cette riche expérience accumulée au cours de toutes ces années de coopération, le NMIMR a joué un rôle clé dans le pays lors de la pandémie de COVID-19, puisque 80 % des tests PCR y ont été effectués. La JICA a également préparé des équipements et du matériel pour le développement de la chaîne d'approvisionnement des doses de vaccins.

Laboratoires de recherche avancée de l'Institut Noguchi pour la recherche médicale au Ghana

**Quelles mesures le Japon peut-il prendre pour promouvoir la vaccination ?**

Le gouvernement japonais a contribué au système COVAX et participe activement aux efforts de distribution des vaccins au niveau international. La JICA a apporté, avec des banques commerciales japonaises, des contributions financières par le biais de la Banque africaine d'import-export (Afrexim pour African Export-Import Bank) pour fabriquer des produits médicaux et pharmaceutiques tels que des lignes de fabrication de vaccins, développer des bases d'approvisionnement pour ces produits, et établir des établissements médicaux et sanitaires tels que des hôpitaux.

De plus, la JICA soutient la chaîne d'approvisionnement et de distribution des vaccins. Nous travaillons pour créer un système durable, autonome et robuste. L'année dernière, la JICA a conclu des accords de don avec le Ghana, le Malawi, le Mozambique et le Sénégal, afin de fournir des instruments d'enquête épidémiologique et des équipements de chaîne du froid pour les vaccins et autres matériels qui doivent être conservés à basse température. Ces dons contribuent au soutien pour le dernier kilomètre afin de garantir que les pays puissent vacciner leur population. La JICA contribue également au développement des capacités des pays africains à mettre en place et gérer des systèmes de vaccination sur le terrain. En tant qu'organisation de développement, nous ne nous contentons pas de répondre aux besoins urgents en matière de vaccination, ainsi que nous accordons également de l'importance à la mise en place d'un système de santé résilient dans son ensemble par le biais de l'Initiative de la JICA pour la santé et la médecine mondiales.

**Quels sont les avantages de la JICA qui contribuent à renforcer la résilience en Afrique ?**



● Hiroyuki Yakushi, Directeur senior à la JICA

Le développement des ressources humaines, et l'utilisation des expériences et de l'expertise du Japon, sont nos avantages très utiles pour renforcer la résilience en Afrique. Je vous donne deux exemples ; la méthode KAIZEN qui a soutenu la croissance économique du Japon dans les années 1960 et 1970, et le carnet de santé maternel et infantile, massivement utilisé au Japon après la seconde guerre mondiale pour protéger la santé des mères et de leurs enfants pendant la grossesse et la petite enfance. Ces deux approches sont maintenant appliquées dans de nombreux pays d'Afrique grâce à la coopération de la JICA. Elles contribuent à la résilience économique et sociale et stimulent le développement des ressources humaines dans la mesure où nos homologues africains prennent l'initiative en utilisant les expériences du Japon. Instruction sur comment remplir le carnet de santé maternel et infantile utilisé en Angola

**Quel est le rôle de la sécurité humaine pour établir une confiance à long terme ?**

La mission de la JICA est d'instaurer la confiance dans le monde, y compris en Afrique, par le biais de la coopération. Je crois que l'accent que nous mettons sur la sécurité humaine est fondamental à cet égard. La sécurité humaine consiste à libérer les individus de la pauvreté et de la peur. Au sein de la communauté internationale, le concept de sécurité nationale est bien développé. Toutefois, le rôle ultime des gouvernements étant de protéger l'individu au sein de l'État, la JICA s'efforce de mettre systématiquement en lien la coopération gouvernementale et l'individu. Cela permet d'établir une confiance solide entre les gouvernements africains et leurs citoyens, ainsi qu'entre les Africains et les Japonais. Les remerciements adressés à la JICA par le parlement ougandais en décembre 2021 pour son soutien au pays reconnaissent ces efforts.

**Qu'entendez-vous par « mettre en lien avec l'individu » ?**

Par exemple, dans les services d'éducation ou de santé, le bénéficiaire ultime est l'individu. Ce type d'aide sociale est un droit fondamental. Sans cette prestation de services de base par le gouvernement, les individus ne peuvent pas choisir la vie qu'ils veulent mener. L'un des rôles les plus

importants du gouvernement est de fournir des « opportunités » à ses citoyens, et la JICA soutient les gouvernements pour y parvenir. Nous créons des projets dans l'optique de fournir des services qui bénéficieront directement aux individus.

**Quels sont les grands principes de l'approche de la JICA en Afrique ?**

Premièrement, « mettre l'accent sur l'individu », comme je l'ai mentionné ci-dessus. Deuxièmement, « utiliser les expériences du Japon ». Le Japon a une position unique en raison de sa longue histoire de développement en tant que société non occidentale. Il a réussi à se moderniser en conservant ses traditions et son identité. Nous avons également de nombreux enseignements. Ce n'est que la JICA qui peut partager les expériences et les enseignements uniques du Japon. Le troisième principe est celui du « respect de l'appropriation ». Les peuples d'Afrique connaissent les solutions à leurs problèmes, et ce sont donc eux qui peuvent les résoudre. Quant à elle, la JICA peut partager ses expériences et son expertise, réfléchir avec les partenaires et fournir un soutien technique ou financier en fonction de leurs demandes. C'est la raison pour laquelle nous qualifions nos activités de « coopération » plutôt que d'« assistance » ou d'« aide ».

**Quel est l'objectif principal de la TICAD 8 pour la JICA ? Qu'espérez-vous atteindre ?**

Comme il s'agit de la première TICAD après la pandémie, nous voulons profiter de cette édition pour renforcer notre partenariat avec les pays africains et d'autres partenaires afin de mieux surmonter les difficultés sociales et économiques causées par la pandémie. Il s'agira à long terme de construire une société résiliente, capable de résister aux chocs extérieurs sans s'effondrer, notamment face au changement climatique ou aux effets de crises extérieures au continent. De plus, nous espérons que les peuples d'Afrique prendront conscience de la valeur de la coopération du Japon, ce qui approfondira la confiance mutuelle. L'Afrique connaît une croissance et des changements rapides. À l'ère de l'après-COVID, il y aura nécessairement des ajustements. Des changements radicaux affectent également la stabilité mondiale. Dans ce contexte difficile, je crois que les valeurs démocratiques et le principe de sécurité humaine portés avec détermination par la JICA sont plus importants que jamais pour l'Afrique. Forte de ces valeurs et de sa longue histoire, la JICA améliore aussi son approche en utilisant les techniques numériques et l'innovation, en particulier grâce à des partenariats solides avec le secteur privé pour répondre aux nouveaux défis. La TICAD 8 est une excellente occasion pour la JICA de partager et de discuter à la fois nos valeurs traditionnelles et nos nouvelles valeurs avec nos partenaires africains afin d'encourager et d'approfondir nos liens et construire ensemble une Afrique forte pour demain.

Source : JICA

## Exposition Ouidah et Héritage

## L'Ong Eco-Bénin expose les trésors vivants dès demain

Du 23 au 27 Août 2022, l'Organisation Non Gouvernementale Eco-Bénin en partenariat avec l'office de Tourisme et la mairie de Ouidah organise, au Centre Culturel de Rencontres International – John Smith de Ouidah, une exposition photo dénommée Ouidah et Héritage. C'est une exposition qui offre au grand public la possibilité de rencontrer les détenteurs de patrimoine et de découvrir en images les trésors vivants de la ville de Ouidah.

● Falco VIGNON

**P**romouvoir une plate-forme d'éducation au patrimoine et de culture vivante dans la ville de Ouidah et environs sur la base d'activités de production de contenus, notamment numériques, issus des enquêtes (détenteurs et détentrices de patrimoines locaux, matériels, immatériels comme : nature en ville, petits métiers, marchés et cuisine, savoirs sacrés, récits, mythes). C'est l'objectif visé par l'ONG ECO-Bénin en mettant en œuvre l'action de « mise en place

d'une plateforme d'éducation au patrimoine de la commune de Ouidah au profit de l'office du tourisme et de la mairie de Ouidah ». L'exposition Ouidah et Héritage va permettre au public de découvrir plusieurs trésors de la cité Gléhoué. Il s'agit des savoirs sacrés, l'art culinaire, les petits métiers, nature en ville, etc. Au total, 22 tableaux, accompagnés des fiches de présentation des patrimoines, seront exposés au public. Au cours de cette exposition, il sera organisé une compétition de jeu « Adji » et la visite de circuits touris-

tiques. Cette initiative d'Eco Bénin en collaboration avec la mairie de Ouidah est financée par l'Ambassade de France au Bénin.

En effet, pour développer le secteur du tourisme béninois et avec le retour au Bénin des vingt-six (26) biens culturels de la conquête coloniale, le gouvernement a fait l'option de promouvoir le tourisme autour des sites du patrimoine culturel et naturel. Avec cette vision, d'importants projets phares dont la construction et la rénovation des musées dans des villes à vocation touris-

tique telle que Ouidah, Abomey et Porto-Novo ont été lancés. Ce contexte favorable à la promotion touristique en général et à la valorisation des sites et musées en particulier est marqué par la difficulté des acteurs à assurer une gouvernance des musées et sites et à développer des modèles économiques viables, le niveau relativement faible de connaissance sur le patrimoine, des différents acteurs, les jeunes en particulier et la faible capacité à produire des contenus pertinents. Face à ce contexte et à la nécessité de relever les défis ainsi po-

sés, l'Ambassade de France au Bénin a initié le projet intitulé « des Sites et des Musées pour le Développement des Territoires (SMDT) », qui couvre les communes de Ouidah, Porto-Novo et Abomey. Ce projet, dont l'objectif global est de promouvoir un réseau d'acteurs du patrimoine et de la culture dans les trois villes, est structuré autour de trois composantes : l'éducation au patrimoine matériel et immatériel, l'animation des sites et musées autour du patrimoine et de la culture vivante, l'appui aux entreprises de production et

de diffusion de contenus. C'est dans ce cadre, que l'ONG ECO-Bénin met en œuvre l'action de « mise en place d'une plateforme d'éducation au patrimoine de la commune de Ouidah au profit de l'office du tourisme et de la mairie de Ouidah ». Pour rappel, en 2021, une exposition du genre a conduit à une série d'activités et à la collecte de 27 patrimoines repartis dans plusieurs catégories que sont : les savoirs sacrés ; les petits métiers ; les natures en ville ; les petits marchés et cuisines traditionnelles ; et les jeux et danse traditionnels.



# Rendez-vous économiques

| EVENEMENTS  | DATE                               | LIEUX  | ORGANISATEURS/CONTACTS  |
|---|------------------------------------|--|---|
| Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux                           | 2 - 3 Août 2022                    | Addis-Abeba, Éthiopie                              | <a href="https://africangroupofnegotiators.org/">https://africangroupofnegotiators.org/</a>   |
| Semaine Africaine du Climat 2022  | 29 Août 2022 - 2 Septembre 2022    | Malabo, Gabon                                      | <a href="https://unfccc.int/fr/ACW2022">https://unfccc.int/fr/ACW2022</a>   |
| Salon International des Acteurs Economiques Madagascar                    | 13-16 octobre 2022                 | + 261 34 33 796 15 /<br>+ 261 34 28 612 40         | federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com  |
| Sommet Finance en commun 2022   | 19-20 octobre 2022                 | Abidjan, Côte d'Ivoire                             | <a href="https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844">https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844</a> |
| 6 <sup>e</sup> Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil | 24-28 Octobre 2022                 | Addis-Abeba, Éthiopie                              | <a href="https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR">https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR</a>   |
| Rendez-vous international de la tech                                      | 1 <sup>er</sup> au 4 novembre 2022 | Lisbonne   | websummit.com   |
| Foire commerciale internationale  | 5-13 novembre 2022                 | Maurice<br>(+ 230) 270 1450 /<br>(+ 230) 5806 8848 | dependancepromo194@gmail.com  |
| Foire commerciale intra-africaine   | 21-27 novembre 2023                | Abidjan, Côte d'Ivoire                             | <a href="https://www.intrafricantradefair.com/">https://www.intrafricantradefair.com/</a>   |
| Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe                             | 28-29 novembre 2022                | Paris  | emergingvalley.co   |

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Saturne, en bonne position, communiquera à ceux qui manient l'argent et à tous les financiers une habileté particulière. Vous pourrez réussir une opération financière de très grande envergure. La chance vous sourira dans vos opérations et transactions, malgré la conjoncture défavorable à d'autres signes.

**Taureau** Le Ciel astral sera relativement calme sur le plan financier. Jupiter devrait protéger vos affaires pécuniaires. Mais attention toutefois à l'impact de Pluton, qui pourrait vous faire oublier votre habituelle prudence en matière d'achats et de placements. Ne prenez pas de décision importante sur un coup de tête. Mieux vaudra, au contraire, réfléchir longuement et prendre conseil de personnes averties.

**Gémeaux** Pluton mal aspecté pourra provoquer quelques remous dans le domaine financier. Si votre situation pécuniaire est saine, tout ira bien. Dans le cas contraire, ce ne sera vraiment pas le moment de prendre des risques.

**Cancer** De nombreuses difficultés surgiront dans votre vie matérielle. Ne compliquez pas les choses en déliant trop facilement les cordons de votre bourse. N'oubliez pas cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

**Lion** Vous qui rêvez toujours de gagner au Loto, vous devrez vous contenter de ce que votre travail vous rapporte. Ne vous plaignez pas : si les astres ne vous promettent aucun coup de chance exceptionnel, ils ne vous menacent pas non plus d'une quelconque catastrophe. Alors, même si vous êtes obligé de vérifier l'état de votre compte en banque avant de satisfaire vos envies actuelles d'achats, gardez le sourire en pensant à tous ceux qui ont moins que vous.

**Vierge** Cette influence du Soleil dans l'un des secteurs de votre thème liés à l'argent devrait être positif pour vos finances. Mais il vous faudra tout de même vous méfier de la Lune. Pour l'instant, votre situation financière est saine ; mais les jours à venir pourront être un peu plus difficiles. Si vous avez des économies, évitez donc de les dépenser : il est en effet beaucoup plus sage en ce moment de vous comporter en fourmi qu'en cigale.

**Balance** Vous rêvez de doubler vos revenus ? Ce n'est sans doute pas cette fois que vous y arriverez. Vous avez peur de vous retrouver sans le sou ? Ce n'est pas maintenant que votre équilibre financier va s'effondrer. Aucune planète de poids n'aura en effet d'impact direct sur les secteurs financiers de votre Ciel. Ce sera donc plutôt le statu quo côté argent.

**Scorpion** Evitez les dettes : vous pourriez avoir du mal à les rembourser au moment prévu, et cela vous mettrait dans une situation très pénible. Renoncez tout bonnement à la jouissance de certains produits ou gadgets, car les acheter à crédit vous vaudrait des soucis sans commune mesure avec les satisfactions qu'ils vous apporteront. Persuadez-vous que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Syrus).

**Sagittaire** Une grande prudence sera requise dans le placement des capitaux et des économies. Méfiez-vous d'offres trop alléchantes, qui pourront cacher une escroquerie susceptible de vous mener au désastre.

**Capricorne** C'est décidé : vous allez consacrer tous vos efforts à améliorer votre situation matérielle. Vous aborderez cette journée avec de bonnes résolutions. Le tout sera de les appliquer ! Mais la planète Mercure vous soutiendra.

**Verseau** Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

**Poissons** Sur le plan pécuniaire, vous aurez intérêt à élaborer une stratégie à moyen terme. C'est elle qui vous permettra d'obtenir les meilleurs résultats. Si vous voulez effectuer une importante transaction immobilière, prenez toutes les précautions nécessaires.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de

Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : [leconomistbenin1@gmail.com](mailto:leconomistbenin1@gmail.com)

Site : [www.leconomistbenin.com](http://www.leconomistbenin.com)

**Directeur Général**

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire caissière**

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

**Directeur de publication**

Jules AFFODJI

**Rédacteur en chef**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire de rédaction**

Abdul Wahab ADO

(66656265)

**Rédacteurs**

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

**Raoul Gandaho**

(Correspondant Ouémé Plateau)

**Mouhamed Bouhari SAÏDOU**

(Br. Borgou/Alibori)

**Jules Daniel Mahuto**

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : [eco.benin.paris@gmail.com](mailto:eco.benin.paris@gmail.com)

**Directrice commerciale**

Rigel BATCHO

(69190880)

**Graphiste**

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

## Public Expenditure In Benin

## The Management Of Public Procurement In The Age Of Rupture

Since the advent of the Rupture regime in 2016, a new wind has been blowing on the management of public expenditure in Benin, particularly in the control of the award of public contracts and their execution. With the focus on improving the business climate, promoting the private sector, consolidating public finances and the sound management of public funds.

“When the rhythm changes, the dance also changes”, they say. This adage seems to reflect what has been happening in management, procurement since 2016 in the era of the New Start government. Indeed, with Law No. 2020-26 of September 19, 2020 on the public procurement code in the Republic of Benin and its 11 implementing decrees, rigor both in the procurement procedures and in the controls and in the execution imposed itself on the various players in the chain of public expenditure. Persons Responsible for Public Procurement (PRMP) have even been presented to the Economic and Financial Brigade (BEF), to the Court for the Repression of Economic Offenses and Terrorism (CRIET), a special court responsible for the repression of the crime of terrorism, offenses or crimes of an economic nature as provided for by the criminal legislation in force as well as the repression of drug trafficking and related offences. According to Séraphin Agbahoungbata, President of the Public Procurement Regulatory Authority (ARMP), speaking on a television channel, “The public procurement system is the weakest link...”. However, the actors have “the obligation to resist any form of attempt at corruption” despite a “system of public procurement (...) weak in the fight against corruption”, advised the president of the Beninese regulator of public procurement.

### All-round exclusions and prohibitions for five years

The Public Procurement Regulatory Authority (ARMP) tirelessly plays its part in improving the management of public finances. “The exclusions for a period of five (05) years from public procurement and during this period, the interested parties, authors of the irregularities may not exercise any function in the chain of public procurement within the public administration or in the projects on external financing in Benin, nor apply for public contracts as an individual or personal consultant or in a group”, are the sanctions pronounced by the ARMP through its decisions. Indeed, several officials of the public procurement chain have been excluded from public procurement. Nearly twenty have already been singled out.

For example, the ARMP took a decision against the Town Hall of Klouékanmè in the Department of Couffo. The Person Responsible for Public Procurement (PRMP) of the Town Hall of Klouékanmè, Richard Otojé and Narcisse Akpla, Permanent Secretary (SP) of the PRMP are excluded from public procurement for a period of five (05) from June 13, 2022 due to irregularities noted in the procedure of a call for tenders. The Public Procurement Regulatory Authority (ARMP) sanctioned the two executives through a decision dated June 02, 2022. This decision by the ARMP, follows an appeal by Mr. Oscar Amadjé, who was unable to take possession of the Tender Dossier relating to the construction of a fence of 75 linear meters for the benefit of the Nursery School of Klouékanmè Center, a latrine module of four cabins at the EPP Klouékanmè Center; a 1030 linear meter fence at the Hondji center school complex and a 455 linear meter fence at the Ahogbèya health center. According to the ARMP's decision, the tender notice was not published in the public service daily newspaper as recommended by the Public Procurement Code. The PRMP and its Permanent Secretary (SP) disregarded several legislative and regulatory provisions on public procurement, particularly those relating to the principles of freedom of access to public procurement and equal treatment of candidates. Consequently, the ARMP orders the cancellation of the tender procedure. These various decisions rendered by the Public Procurement Regulator sound like warnings against procurement actors. It is a call to master the texts and to show rigor and vigilance in the procedures for awarding public contracts. “Things are no longer going the way they used to in public procurement. At the slightest error or fault or even irregularity, it is total exclusion for five years. And even presentations before the Economic and Financial Brigade (BEF), before the CRIET (Court for the Repression of Economic Offenses and Terrorism, Editor's note),” said an expert in public procurement who requested anonymity. “All the actors in the management of public contracts think long and hard today to avoid exclusions or summonses before the BEF or the CRIET”, added the expert in public procurement.



### Arrests, cancellation and resumption of certain procedures, the novelties since 2016

Besides exclusions, bans on public procurement and conviction of certain officials, it is the cancellation or resumption of certain public procurement procedures. As proof, the ARMP recently canceled a tender procedure for the National Institute of Agricultural Research of Benin (INRAB). It must be said that sanctions are also pronounced against certain economic operators for fraud and corruption in the award of public contracts. The ARMP appears to be the well-armed policeman.

### The ARMP, the watchdog of transparency and governance

The President of the ARMP, Séraphin Agbahoungbata, said on the subject of transparency reforms: “with the texts and implementing decrees of Law No. 2020-26 of September 19, 2020 on the public procurement code in the Republic of Benin as well as all other publications of the Institution (audit reports, activity reports, training programmes), their ambition is to put public procurement regulation initiatives at the forefront to offer opportunities to compare ideas and experiences in this ever changing field. Among the other actions carried out by the institution for the regulation of public procurement, the ARMP works to safeguard productive investments for the benefit of the State, ensuring the triptych of time, quality and cost in projects of investments only in the ordinary activities of administration operations, an effective contribution to the improvement of the business climate, to the promotion of the private sector. Since 2016 in particular, the ARMP has been working to guarantee the efficiency and credibility of the public procurement system

by promoting a transparent environment that promotes the optimization of public spending and better involvement of the private sector”. It must be said that with the reforms, the ARMP wants to be a benchmark institution in the sub-region in terms of public procurement regulation. Awareness campaign, around the code of ethics and professional conduct in the award of public contracts, training of the various actors of the public order, are all actions to the credit of the new ARMP team. Assistance to the competent national authorities in the definition of policies and the development of regulations in the area of public procurement; the organization of the training system for all actors in public procurement and the development of the professional framework; the implementation of technical audit procedures independent of public procurement as well as the sanctioning of irregularities observed; the non-judicial settlement of disputes arising from the award of public contracts and public-private partnerships; the conciliation of the parties in the event of disputes arising during the execution of public contracts and the facilitation of dialogue between the contract parties in the event of disputes within the framework of the execution of a public-private partnership contract, are, among others, the missions of the ARMP.

### Self-assessment of the public procurement system

The use of public contracts is an essential measure to guarantee the State the provision of adequate public services to citizens. Given that it serves to test governance, equity, the efficiency of a sustainable economy and inclusive growth, public procurement represents on average worldwide, 12 to 20% of the Gross Domestic Product (GDP) each year according to a World Bank study. Hence, to achieve concrete, lasting results and to

build effective institutions, it is essential today to strengthen the public procurement system. And the implementation of actions aimed at strengthening such a system is only made possible by means of the evaluation of the national public procurement system which provides the country with information that it can use to monitor the performance of its system, the success of reform initiatives to improve performance. Thus, thanks to funding from the World Bank, through the Public Investment Management and Governance Support Project (PAGIPG), Benin is organizing for the third time the self-assessment of its procurement system through the harmonized methodology for assessing the compliance of procurement systems with international standards (MAPS II). To achieve the expected result, the technical workshops of the national inter-ministerial committees are responsible for supporting the self-assessment of Benin's national public procurement system. One of the important steps in this self-assessment is the use of data collected from the contracting authorities and the system as a whole, which will make it possible to draw up and finalize the concept note relating to the self-assessment mission of the public procurement system.

The DNCMP, the second hand of rigor in the management of public contracts

In the implementation of the reforms, the National Directorate of Public Procurement Control (DNCMP), acts as the Constitutional Court of Public Procurement. In the sense that it is that authorizes requests for over-the-counter or direct agreement or in the event of a favorable opinion from the Council of Ministers as a last resort, at the request of the contracting authority. The DNCMP's mission is, among other things, to: carry out a technical examination and check the conformity of the annual public procurement plans of the contracting authorities, have the said plans corrected if necessary and ensure their publication; issue a notice of non-objection on the tender documents and on their modifications if necessary; publish the calls for tenders sent to it by the contracting authorities; grant, at the request of the contracting authorities, the authorizations and derogations provided for by Law No. 2017-04 of October 19, 2017 on the public procurement code in the Republic of Benin; issue a

notice of non-objection on the comparative analysis reports of the offers and the minutes of the provisional award of the contract drawn up by the Public Procurement Commission; carry out a legal and technical examination of the file or the public service delegation agreement before its approval, and if necessary, send to the contracting authority requests for clarification and/or modification in order to guarantee the conformity of the contract or the agreement with the tender dossier and the regulations in force; issue a notice of non-objection on draft amendments and requests for termination of public contracts and public service delegations; participate in the work of public procurement acceptance commissions and public service delegations under its jurisdiction; propose amendments to the legislative and regulatory texts in effect to the Public Procurement Regulatory Authority; coordinate the activity of the departmental public procurement control directorates; target contracts financed by the autonomous budgets of State companies and offices as well as other State structures with regards to expenditure whose amounts are greater than or equal to the thresholds marking the limit of competence of the Public Contracts Control Units of the said structures; granting authorizations to award contracts by mutual agreement, regardless of the amount. Still, for the proper management of public contracts, public contract control delegates are appointed in the ministries not only to respect the deadlines for awarding the order but also for the meticulous examination of public contracts.

In short, it can be said that with the new reforms, the five fundamental principles of article 7 of the public procurement code are: economy and efficiency of the procurement process; freedom of access to public procurement; equal treatment of candidates and tenderers; transparency of procedures; mutual recognition seem to be respected. As well as the respect of: deadlines given to public and other procurement control bodies. The rigor in the award of contracts, the suspensions of the actors of the order and their condemnation, led to the improvement of the business climate, the promotion of the private sector, the consolidation of public finances and the proper execution of public contracts.

## Africa's Transformation

## The AfDB Prepares Its Ten-Year Strategy 2023-2032

The African Development Bank (AfDB) is working to implement a new ten-year strategy (SD 2023-2032), which will replace the current one (2013-2022). As such, a survey on the formulation of the strategy was launched this Thursday,

August 18, 2022.

As part of the formulation of its new Ten-Year Strategy 2023-2032, the African Development Bank (AfDB) is conducting external consultations to ensure that the specific needs and expectations of its clients are well

understood and taken into account. Thus, the Group initiated the preparation of this document through an online survey which was designed to collect valuable information from a wide range of stakeholders. This step will define the strategic orientations

and critical paths for the next decade. Target respondents are multilateral development banks, the private sector, civil society organizations, academic and applied research institutions. The consultations will also provide an opportunity for various

stakeholders to bring different perspectives to shape the Bank's Africa Transformation Strategy. They will also provide an opportunity to deepen existing partnerships and forge new ones, as the continent expects to face an unprecedented set of challenges

in the next decade. Note that the 2023-2032 strategy should provide a vision for the Bank on how it can build on its significant achievements from the past decade to accelerate growth and inclusive, green and resilient development in Africa.

## Santé au Bénin

## L'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA organisent la semaine de la survie de la femme et de l'enfant

Du 22 au 27 Août, la Semaine de la Survie de la Femme et de l'Enfant se déroule à travers des campagnes intégrées, dans 34 zones de santé visant à apporter gratuitement un paquet de services de santé et de nutrition de qualité aux enfants et aux mamans.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Renforcer la santé de la femme et de l'enfant au Bénin : une semaine pour accélérer les efforts

Du 22 au 27 Août, la Semaine de la Survie de la Femme et de l'Enfant se déroule à travers des campagnes intégrées, dans 34 zones de santé visant à apporter gratuitement un paquet de services de santé et de nutrition de qualité aux enfants et aux mamans.

La santé de la mère et de l'enfant vont de pair. Afin de maximiser l'efficacité, la coordination et la rationalisation des ressources, le Gouvernement du Bénin en coopération avec l'UNICEF, l'OMS et UNFPA ont lancé ce jeudi 18 Août la Semaine de Survie de la mère et de l'Enfant intégrée aux campagnes portant sur l'offre de service de planification familiale et le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus chez les femmes de 25 ans dans les 34 zones de santé du Bénin.

Durant ces 5 jours, les services suivants seront disponibles gratuitement à savoir : la supplémentation en vitamine A, le déparasitage, le dépistage et la vaccination PEV de routine pour les enfants de 6 mois à 5 ans ; l'offres de services de planification familiale, le dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein pour les femmes.

"La santé de la mère et de l'enfant vont de pair. Cette campagne s'inscrit dans les efforts du Gouvernement béninois dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable auxquels le pays a souscrit, pour faire passer d'ici à 2030 le taux de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes et ramener la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus", a expliqué Dr François Kampundu, Représentant Adjoint d'UNICEF Bénin.

Représentant le Ministre, Dr Péta Akogbéto, Directeur de Cabinet du Ministère de la Santé, a mentionné que "la femme et l'enfant constituent une priorité d'investissement pour le développement de toute nation. L'enjeu de cette campagne est sanitaire économique et sociale".

L'année dernière, la Semaine de la survie de la femme et de l'enfant avait permis l'atteinte de 74 890 nouvelles utilisatrices mises sous contraception à travers les services de planification familiale. Pour les interventions en faveur de la survie de l'enfant, les couvertures de la supplémentation en vitamine A et du déparasitage ont pu être maintenu à plus de 80%. 4 678 cas de malnutrition aigüe sévère avaient pu être dépistés à travers l'exercice de dépistage systématique de la malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois.

La Semaine de la survie de la femme et de l'enfant est initiée par le Gouvernement du Bénin avec l'UNICEF, UNFPA et l'OMS et grâce au soutien de partenaires tels que le Gouvernement Canadien, Takeda, Nutrition International, USAID et la Banque mondiale.

## Pour plus d'informations

- Dr Nicole PAQUI [npaqui@unicef.org](mailto:npaqui@unicef.org)
- Marion DESMURGER [mdesmurger@unicef.org](mailto:mdesmurger@unicef.org)

## Personnes âgées

## Une ressource mise de côté dans le Zou

Il n'est pas rare de constater que les personnes du troisième âge sont souvent victimes des préjugés. Accusées à tort ou à raison de sorcellerie, elles sont abandonnées par leur famille, leurs enfants et même par leur communauté. Or, ces personnes constituent une bibliothèque que l'on peut consulter à volonté.

En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », disait Amadou Hampâté Bâ pour faire comprendre aux Occidentaux que l'Afrique avait d'autres richesses et témoignages de son passé que des monuments de pierre. Il s'agit bien évidemment de personnes âgées conservatrices de savoirs endogènes. Malheureusement, la génération actuelle ignore complètement l'importance de ces personnes au point de bafouer même leur personnalité. Souvent victimes de préjugés, elles ne sont plus ni du règne des mammifères ni à la classe des oiseaux. Du coup, elles sont délaissées par leur famille, leurs enfants et même la société. « Le constat est qu'elles sont abandonnées par leurs enfants de même que leur communauté qui devrait leur venir au secours parce qu'elles sont parfois accusées de sorcières ou de sorciers. C'est des gens qui sont pour la plupart sans pension de retraite. Conséquence, ils ont un problème de prise en charge alimentaire, sanitaire et autres », renseigne Julienne Oga épouse Gnanvi, assistante sociale et chef de service promotion et protection des personnes handicapées et des personnes âgées au niveau de la Direction départementale des affaires sociales et de la microfinance (Ddasm). Une attitude que condamne Juste Avenir Boko, socio anthropologue. « La situation de pauvreté crée généralement l'abandon de ces personnes âgées. Dans d'autres cas, des enfants ont la possibilité de s'occuper de leurs parents, mais ils ne le font pas », regrette-t-il. Il estime que ce sont des ressources mal entretenues. « Ce



sont des personnes qui ont de longues années d'expériences, qui ont de l'expertise dont on peut profiter encore. Mais perçues comme des charges, elles sont abandonnées au lieu d'être considérées comme une richesse et consultées pour des informations sur un certain nombre de choses », déplore le socio anthropologue.

## Les recommandations

Face à l'allure que prend la négligence des personnes du troisième âge, le comité départemental de protection et de promotion des personnes âgées, lors de sa dernière session a formulé quelques recommandations à l'endroit de l'Etat, de la communauté, des acteurs intervenant dans le domaine et aux familles vu que la prise en charge des personnes du 3ème âge est encore embryonnaire au Bénin. A titre illustratif, Juste Avenir Boko a évoqué le manque de gériatres (spécialiste du traitement des maladies liées au vieillissement) dans les formations sanitaires. Ainsi, en plus des efforts qui se font au profit de ces personnes vulnérables par le Gouvernement, le comité appelle

les pouvoirs publics à leur rendre accessibles l'information et les soins spécifiques de qualité en dotant les centres hospitaliers de gériatres, à mettre en place des instruments juridiques et des structures qui vont vraiment accompagner ces personnes. Aux Ong, le Comité recommande de se mobiliser comme elles le font quand il s'agit des enfants. Car, ils sont aussi des groupes vulnérables. Aux enfants, il est demandé de prendre soin de leurs parents puisqu'ils constituent pour eux et pour la société une ressource exploitable. Il leur est demandé de les assister de manière qu'il n'y ait plus de cloison entre les générations. D'oublier les préjugés souvent répandus sur leur personne. La session a, en outre, exhorté les personnes âgées, à se considérer comme des gens encore capables de beaucoup de choses pour leur société, de s'adonner aux activités sportives, de revoir leur alimentation, d'éviter les problèmes inutiles et se mettre en association pour défendre leurs intérêts.

Rock Amadji (Correspondant Zou-Collines)

## Football

## Les Écureuils deviennent bientôt Les Guépards du Bénin

L'équipe nationale du Bénin ne s'appellera plus "Écureuils". Désormais, elle sera surnommée « Les Guépards ». L'annonce a été faite par le président de la Fédération Béninoise de Football (FBF) Mathurin de Chacus, à l'occasion de l'Assemblée générale électorale du 20 août 2022 qui a consacré sa réélection.

Nous avons déjà adressé un courrier à notre tutelle pour lui demander l'autorisation de changer le nom de l'équipe nationale. A partir de ce jour, il n'y aura plus d'Écureuils au Bénin pour ce qui est du football. A partir de ce jour, nos footballeurs s'appelleront Les Guépards », a indiqué Mathurin de Chacus, président de la Fédération Béninoise de Football (FBF) à la presse. Le sujet était évoqué depuis plu-

sieurs années. Plusieurs propositions ont été faites. Mais c'est la dénomination "Les Guépards" qui a fait l'unanimité. A ce sujet, les acteurs du sport roi se tourneront vers le gouvernement béninois qui avisera. Il faut préciser le changement de nom a été annoncé à l'issue de l'Assemblée générale électorale de la Fédération béninoise de football (FBF), samedi 20 août 2022 à Porto-No-

vo qui a consacré la réélection de Mathurin de Chacus à la tête de la FBF. En séance de travail à son siège à Porto-Novo, le lundi 28 février 2022, les membres du Comité Exécutif avaient, à l'unanimité, décidé, du changement du nom Écureuils. La FBF annonçait une large consultation sur la question. Après quoi, le Gouvernement retiendra la décision finale en Conseil des ministres.

# CANAL+

## LA TACTIQUE GAGNANTE POUR 30 JOURS DE BONUS



**REABONNEZ-VOUS A LA FORMULE SUPERIEURE ET PROFITEZ DE LA FORMULE AU DESSUS PENDANT 30 JOURS\***

\*Offre valable du 01/08/2022 au 31/08/2022, pour tout réabonnement à une formule supérieure. Profitez de la formule Evasion+ ou TOUT CANAL+ pendant 30 jours selon votre formule actuelle. Voir détails et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

CMJN

CMJN

CAPSULE